contact@akanup.com | +33582959773
akanup.fr

AKANUP

PROGRAMME DE FORMATION

Référent·e harcèlement sexuel et agissements sexistes (RHAS)

DURÉE	MODALITÉ	RECONNAISSANCE
2.00 jours 14.00 heures	**Présentiel** intra ou inter-entreprises	**Certificat de réalisation** formation non certifiante

Cette formation s'adresse aux RHAS (ou futur·e·s) désigné·e·s au sein du CSE des entreprises. Elle a vocation à clarifier les attendus du rôle de référent·e, et donner des clés pratiques et théoriques pour se sentir à l'aise dans sa mission d'orientation, information et accompagnement des équipes dans la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Profils des stagiaires

- RHAS (ou futur·e·s) désigné·e·s au sein du CSE des entreprises

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et identifier le sexisme, les violences sexistes et sexuelles (VSS) et leur impact
- Connaître et pouvoir expliciter les responsabilités des employeur·euses
- Accueillir un récit de violences et orienter les personnes
- Identifier des mécanismes de prévention

Contenu de la formation

- Module 1 : Comprendre le sexisme et les violences sexistes et sexuelles
  - Notions clés : sexisme, stéréotypes de genre, micro-agressions.
  - Typologie des violences sexistes et sexuelles (VSS) : sexisme ordinaire, harcèlement, agression.
  - Conséquences sur les victimes, les équipes et le climat de travail.
  - Étude de cas / scénario : repérer les comportements problématiques et analyser les réactions possibles.
- Module 2 : Le cadre légal et les responsabilités
  - Définitions juridiques et textes règlementaires : Code du travail, Code pénal, lois récentes.
  - Obligations de l'employeur : prévention, information, mise en place de procédures internes.
  - Responsabilité civile et pénale de l'entreprise et de ses dirigeants.
  - Recours possibles pour les victimes : voies internes (RH, CSE, référent·e) et externes (inspection du travail, Défenseur des droits, justice).
- Module 3 : Accueillir la parole – développer une posture d'écoute
  - Principes de l'écoute active : disponibilité, neutralité, bienveillance.
  - Clarifier son rôle d'écoutant·e : ni juge, ni enquêteur, ni thérapeute.
  - Poser un cadre éthique : confidentialité, respect, équité.
  - Exercices pratiques : mises en situation d'écoute et débrief collectif pour identifier les bonnes pratiques et les points de vigilance.

- Module 4 : Agir et prévenir dans l'organisation
  - Processus d'enquête interne : principes directeurs, étapes clés, rôle des acteurs (RH, direction, CSE).
  - Définir et mettre en place des actions de prévention adaptées : sensibilisation, formation, procédures de signalement, chartes, outils de communication.
  - Brainstorming collectif : quelles actions concrètes pour renforcer la prévention dans votre contexte ?
  - Élaboration de premières pistes de plan d'action.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Positionnement de préformation
- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Equipe pédagogique

Fort de nombreuses années d'expérience, nos formateurs possèdent une expertise pointue en matière de législation sociale, de gestion des risques professionnels, et des relations avec les représentants du personnel.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenant·e·s

Délais d'accès

8 semaines

Accessibilité

Nous accordons une attention toute particulière à l'accès de nos formations aux personnes présentant un handicap. Veuillez nous contacter pour que nous ajustions l'organisation et le contenu de la formation contact@akanup.com

Reconnaissance, modalités et financement

Type de reconnaissance : Formation non certifiante - certificat de réalisation remis en fin de formation.

Modalités pédagogiques : Présentiel. En intra, dans vos locaux, ou en inter-entreprises à Toulouse selon les dates proposées.

Modalités de financement : selon votre situation, plan de développement des compétences de l'entreprise, avec prise en charge possible par votre OPCO (AKANUP est certifié Qualiopi), ou financement direct par l'entreprise ; pour les dirigeant·es non salarié·es et les indépendant·es, fonds d'assurance formation (AGEFICE, FIF PL…) ; pour la formation santé, sécurité et conditions de travail des élu·es du CSE, prise en charge par l'employeur. Des cofinancements publics peuvent compléter (aides régionales Occitanie, Fonds social européen FSE+). Le montant de la prise en charge dépend de votre financeur : nous le vérifions avec vous avant de démarrer. Formation non éligible au CPF.

Prix : Sur devis